



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 19 mars 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, nous nous permettons de poser la question parlementaire suivante concernant la volonté du gouvernement belge de prolonger deux de ses réacteurs nucléaires à Madame la **Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable**, à Monsieur le **Ministre de l'Énergie**, à Madame la **Ministre de la Santé** et à Monsieur le **Ministre des Affaires étrangères et européennes** :

Hier, le gouvernement belge a décidé de fermer définitivement 5 des 7 réacteurs nucléaires belges tout en visant une prolongation de la durée de vie de 10 ans pour les deux réacteurs les moins âgés (Tihange 3 et Doel 4). Il devra maintenant négocier la faisabilité, les modalités et les coûts d'une telle prolongation avec le groupe énergétique français 'Engie', opérateur des réacteurs belges.

Dans ce contexte, nous voudrions avoir les précisions suivantes de Mesdames et Messieurs les Ministres:

- 1) **Quelle est la position luxembourgeoise par rapport à cette décision ?**
- 2) **Est-ce qu'une intervention ministérielle auprès des autorités belges est prévue afin de défendre la position du Gouvernement luxembourgeois en la matière et de demander des informations supplémentaires ?**
- 3) **Sachant que toute prolongation de réacteur va également prolonger le risque nucléaire pour les pays voisins, la Belgique a-t-elle informé voire consulté le gouvernement luxembourgeois sur cette question ?**
- 4) **Le Gouvernement va-t-il exiger une consultation transfrontalière des autorités et habitants des pays voisins ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

François Benoy
Député

Jessie Thill
Députée